

7. Missions de l'enseignant

Au-delà de ses prérogatives d'enseignant spécialisé, l'enseignant de référence coordonne les actions au sein de la classe et assure un suivi personnalisé des élèves.

A partir des informations qui lui sont communiquées par l'équipe, l'enseignant de référence définit et réajuste les objectifs prioritaires du Projet Individuel de Formation des élèves.

L'enseignant de référence renseigne le Livret Personnel de Compétences après consultation de l'équipe pédagogique.

Ses principales missions sont :

- Mettre en œuvre les parcours individualisés des élèves dans une perspective de réponses souples et évolutives adaptées à leurs potentialités et à leurs besoins en vue d'acquérir des compétences sociales et scolaires
- Concevoir et mettre en œuvre les projets individuels des élèves qui permettent une lecture de l'analyse des besoins et des réponses pédagogiques mises en œuvre
- Promouvoir la scolarisation inclusive en partageant les informations et appuis pédagogiques avec les PPC et les PLP
- Assurer une mission d'enseignement auprès des adolescents, en référence aux programmes et au socle commun de connaissance et de compétences dans la perspective du certificat de formation générale (CFG), le DNB Pro ou le DNB
- Contribuer à la définition d'un projet d'orientation s'inscrivant dans le cadre du parcours avenir
- Participer aux temps de coordination et de synthèse animés par le directeur adjoint chargé de la SEGPA.
- Construire des relations professionnelles avec les familles en les associant au parcours de formation

Pour aller plus loin :